

# Vous attendez un enfant

la Cnam, la Mgen, la Caf et  
le réseau Périnatalité Bretagne

**vous invitent à des réunions  
d'information sur :**

- ▶ Les congés maternité, paternité et d'accueil de l'enfant
- ▶ Le suivi médical de la maman et la prévention santé
- ▶ Le programme de retour à domicile
- ▶ Les aides et conseils apportés par les services d'action sociale de la Caf
  - ▶ Le suivi médical de l'enfant
- ▶ Vos relations avec les différents organismes



**Le calendrier  
des réunions " futurs parents "**



## Réunions d'information 2<sup>ème</sup> semestre 2021

Lieu et horaires des réunions	Date
Vannes de 18h30 à 20h30 Siège de la CPAM - 60, rue Anita Conti, zone de Laroiseau 2 <i>[veuillez-vous présenter avant 18h30, passé cet horaire, pour des raisons de sécurité les portes seront fermées]</i>	Jeudi 7 octobre
Lorient de 18h30 à 20h30 Espace les grands Larges - 25 avenue Général de Gaulle	Mardi 9 novembre
Vannes de 18h30 à 20h30 Siège de la CPAM - 60, rue Anita Conti, zone de Laroiseau 2 <i>[veuillez-vous présenter avant 18h30, passé cet horaire, pour des raisons de sécurité les portes seront fermées]</i>	Mardi 30 novembre
Lorient de 18h30 à 20h30 Espace les grands Larges - 25 avenue Général de Gaulle	Jeudi 16 décembre

***Dans le cadre de la stratégie d'endiguement du virus COVID-19, le port du masque sera obligatoire durant ces séances d'information.***

*Les dates du 1<sup>er</sup> semestre 2022 seront disponibles sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr) fin décembre 2021*



# Futurs parents : des réunions pour vous informer

Vous vous interrogez sur le suivi médical de votre grossesse, vous aimeriez recevoir des informations et des conseils sur l'hygiène de vie, la préparation à la naissance, les congés maternité et paternité ou les allocations familiales... ?

La Caisse d'Assurance Maladie du Morbihan vous invite à une réunion « futurs parents », organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, la Mutuelle Générale de l'Education Nationale et le Réseau Périnatalité Bretagne. Ces rencontres (environ 2 heures) sont animées par un conseiller de la Caisse d'Assurance Maladie, un travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales et

une sage-femme du réseau Périnatalité Bretagne, et abordent :

- ▶ Le congé maternité, paternité et d'accueil de l'enfant
- ▶ Le suivi médical de la maman et la prévention santé
- ▶ Le programme de retour à domicile après l'accouchement
- ▶ Les aides et conseils apportés par les services d'action sociale et la Caf
- ▶ Le suivi médical de l'enfant
- ▶ Vos relations avec les différents organismes

**Entrée libre. Consulter les lieux et dates des réunions sur :**  
[ameli.fr/espace-assurés/votre-caisse/droits-et-démarches/famille/maternité, paternité, adoption/grossesse](http://ameli.fr/espace-assurés/votre-caisse/droits-et-démarches/famille/maternité-paternité-adoption/grossesse)



3646 Service gratuit + prix appel

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



0 810 25 56 10  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)



02 97 40 40 04  
[www.perinat56.org](http://www.perinat56.org)



Service vvv

36 76  
[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)